

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet FIRE, SAFETY AND RESCUE	E EQUIPMENT			
Solicitation No N° de l'invitation Dat		Date	Date	
E60HN-14FSRE/A		2014	2014-06-04	
Client Reference No N° de ré	férence du client	GET	SR	ef. No N° de réf. de SEAG
E60HN-14FSRE		PW-	\$\$I	IN-334-65210
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	IS No	./N°	VME
hn334.E60HN-14FSRE				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	end	fi	n Time Zone
at - à 02:00 PM	•			Fuseau horaire
on - le 2014-06-20				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur
McLaughlin, Michael			hn334	
Telephone No N° de téléphone FAX		XN	lo N° de FAX	
(819) 956-3622 ())	-	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein				
1	é dans les présentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur	/de l'entrepreneur
Telephone No N°de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	gn on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à si	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	ctères d'imprimerie)
Signature	Date



E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR) ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES, DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE POUR LES CLIENTS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA(TPSGC) 2014

\mathbf{T}

ABLE DE	S MATIÈRES
PARTI	E1 OBJECTIFS ET CONTEXTE
A1.0	Objet
A2.0	Objectifs du processus de demande de renseignements
A3.0	Définition des exigences
A4.0	Définitions
PARTII	
FOU	URNISSEURS
B1.0	Présentation des réponses
B1.1	Nombre de copies
B1.2	Emplacement
B2.0	Responsables
B2.1	Responsable de la demande de renseignements
B3.0	Réponses de l'industrie
B3.1	Présentation des réponses
B3.2	Langue de la réponse
B3.3	Paramètres des réponses
B3.4	Confidentialité de la réponse
d'ap SEC SEC G'ap SEC SEC SEC	TIONA: Présentation du processus d'arrangement en matière provisionnement TIONB: Critères obligatoires et méthode d'évaluation TIONC: Catégories et sous-catégories TIOND: Questions du fournisseur – Processus d'arrangement en matière provisionnement proposé TIONE: Présentation de l'entente actuelle concernant l'offre à commandes TIONE: Présentation de l'entente actuelle concernant l'offre à commandes TIONF: Modifications à l'offre à commandes proposée TIONG: Questions du fournisseur – Offre à commandes proposée

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIEA: OBJECTIFS ET CONTEXTE

A1.0 OBJET

Le Canada suit actuellement les étapes de planification préliminaire de la mise en œuvre d'une nouvelle méthode d'approvisionnement visant à faciliter l'achat d'équipements de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage, ce qui comprend les classes d'approvisionnement fédérales4210 et4240 respectivement.

Avant de lancer le processus concurrentiel pour renouveler ces produits, TPSGC voudrait demander à l'industrie son avis sur la façon d'améliorer leur acquisition.

TPSGC souhaite à présent comparer les avantages et les enjeux de l'arrangement en matière d'approvisionnement par rapport à ceux de la méthode d'approvisionnement de l'offre à commandes pour ce produit.

A2.0 OBJECTIFS DU PROCESSUS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

La présente demande de renseignements(DDR) vise à fournir des renseignements à l'industrie concernant le besoin, et à demander aux parties intéressées de participer à une consultation sur son étendue et son envergure.

Le processus de consultation visera à transmettre des documents de travail provisoires aux représentants de l'industrie pour obtenir leurs commentaires ou aux fins d'information. Le Canada consultera les intervenants de l'industrie relativement à ce qui suit:

SECTIONA: Présentation du processus d'arrangement en matière d'approvisionnement

SECTIONB: Méthode d'évaluation et critères obligatoires

SECTIONC: Catégories et sous-catégories

SECTIOND: Questions du fournisseur - Processus d'arrangement en matière

d'approvisionnement proposé

SECTIONE: Présentation de l'entente actuelle concernant l'offre à commandes

SECTIONF: Modifications à l'offre à commandes proposée

SECTIONG: Questions du fournisseur - Offre à commandes proposée

À cette fin, nous vous demandons de répondre aux questions des sectionsD etG. Veuillez prendre note que les renseignements demandés sont à titre indicatif seulement et qu'ils permettront au Canada de s'assurer que le besoin correspond aux capacités actuelles et futures du fournisseur. La qualité des biens et des services, le rapport coût-efficacité et l'efficience sont essentiels à la réussite de ce marché.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

DÉFINITION DES BESOINS A3.0

L'information fournie par le Canada dans la présenteDDR est préliminaire et peut changer. La présente DDR n'est ni une demande de soumissions ni un document visant à effectuer une sélection préalable d'entrepreneurs ou à restreindre leur participation au processus concurrentiel à venir. Aucun contrat ne sera attribué à la suite de la présente DDR.

DÉFINITIONS A4.0

Demande de renseignements (DDR)

Une demande de renseignements est utilisée lorsque l'acheteur désire recevoir des commentaires des fournisseurs et qu'il pourrait publier un appel d'offres ouvert à une date ultérieure. Une DDR peut comprendre des documents en pièce jointe.

Répondant

Un répondant est une personne ou une entité qui choisit de soumettre une réponse à une DDR.

Arrangement en matière

Un arrangement en matière d'approvisionnement n'est pas un marché.

d'approvisionnement

Les arrangements en matière d'approvisionnement comprennent un ensemble de conditions obligatoires prédéterminées qui s'appliquent aux demandes de soumissions et aux contrats subséquents. Ils permettent aux ministères clients d'inviter des entrepreneurs qui figurent dans un bassin de fournisseurs présélectionnés à soumettre des propositions liées à des besoins précis. Ils se distinguent ainsi des offres à commandes dans lesquelles les ministères clients ne peuvent demander qu'une partie de certains biens ou services, qui sont déjà définis et dont le prix est établi.

Offre à commandes

L'offre à commandes n'est pas un marché. Selon cette méthode, un entrepreneur propose de fournir à des clients des biens ou des services selon des prix ou une base de tarification préétablis et conformément à des clauses et des conditions définies pour une durée précisée, au fur et à mesure des besoins. Un contrat distinct intervient chaque fois qu'on passe une commande subséquente pour la fourniture de biens ou la prestation de services dans le cadre de l'offre à commandes. Lorsqu'une commande subséquente est passée, les modalités sont déjà définies, et le Canada doit accepter sans condition l'offre du fournisseur. La responsabilité du Canada se limitera à la valeur réelle des commandes subséquentes passées pendant la période précisée dans l'offre à commandes. Aucun travail n'est garanti dans le cadre de la méthode d'approvisionnement de l'offre à commandes.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

PARTIEB: EXIGENCES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES OFFRES PAR LES FOURNISSEURS

B1.0 PRÉSENTATION DES RÉPONSES

B1.1 Nombre de copies

Les réponses peuvent être présentées sous format électronique (MSWord) ou exemplaire papier (unexemplaire papier).

B1.2 Emplacement

Les réponses ne sont pas considérées comme des soumissions. Toutefois, afin d'accélérer le processus, l'Unité de réception des soumissions de TPSGC a été désignée comme point d'envoi des réponses écrites. Les réponses peuvent également être présentées sous forme électronique et être transmises par télécopieur ou par courriel à l'autorité contractante de TPSGC, dont les coordonnées figurent à l'articleB2.0 des présentes.

Unité de réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 11, rue Laurier Niveau0A1, PhaseIII 11, rue Laurier Gatineau (Québec)K1A 1C9

Téléphone: 819-956-3370 Télécopieur: 819-997-9776

Le nom du répondant, son adresse, le numéro et la date de clôture de la DDR doivent apparaître clairement sur la réponse. Les réponses à la présente DDR ne seront pas retournées.

B2.0 RESPONSABLES

B2.1 Responsable de la DDR

Le responsable de la DDR de TPSGC est chargé de gérer le processus d'approvisionnement et de DDR.

Michael McLaughlin

Division des produits électriques et électroniques Direction générale des approvisionnements, TPSGC 7B3, PhaseIII, Place du Portage 11, rue Laurier

Gatineau (Québec)K1A 0S5

Téléphone : 819-956-3622 Télécopieur : 819-953-4944 Adresse de courriel: Michael.mclaughlin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

E60HN-14FSRE

File No - No du dossier hn334E60HN-14FSRE

RÉPONSES DE L'INDUSTRIE B3.0

B3.1 Présentation de la réponse

Pour faciliter la consultation des réponses et pour que l'on puisse en tirer le meilleur parti possible, le Canada demande aux répondants de respecter la structure énoncée dans le présent document. Il n'y a pas de limite imposée quant au nombre de pages de renseignements fournis. Nous demandons aussi aux répondants de répondre aux questions posées aux sectionsD etG.

B3.2 Langue de la réponse

Les réponses peuvent être en français ou en anglais, au choix du répondant.

B3.3 Paramètres des réponses

Nous rappelons aux répondants qu'il s'agit d'une DDR et non d'une demande d'offres à commandes (DOC) ou d'une demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA). Les répondants peuvent donc librement soumettre, dans leur réponse, leurs commentaires ou préoccupations.

Le Canada se réserve le droit de demander des éclaircissements à un répondant concernant les renseignements fournis en réponse à la présente DDR, que ce soit par téléphone, par écrit ou en personne.

B3.4 Confidentialité des réponses

Les répondants sont priés de bien indiquer les éléments de leur réponse à caractère exclusif. La réponse de chaque répondant demeurera confidentielle. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Le Canada pourra réviser les questions, ou demander au répondant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif et de permettre que les réponses soient communiquées à toutes les parties intéressées.

B3.5 Rencontres individuelles

Outre la présentation d'une réponse écrite, les entrepreneurs sont invités à organiser une rencontre individuelle avec le responsable de la DDR afin de discuter de leurs questions éventuelles concernant le processus de DOC ou de DAMA proposé. Ces rencontres auront lieu au cours de la période suivante:

Du 9 juin au 20 juin 2014.

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les rendez-vous sont accordés par tranche d'une (1)heure et les rencontres peuvent avoir lieu par conférence téléphonique ou en face à face. Veuillez communiquer avec le responsable de la DDR par courriel pour prendre rendez-vous.

ation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client E60HN-14FSRE

E60HN-14FSRE/A

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

SECTIONA: Présentation du processus d'arrangement en matière d'approvisionnement

Qu'est-ce qu'un arrangement en matière d'approvisionnement?

Un arrangement en matière d'approvisionnement est une méthode d'approvisionnement utilisée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada(TPSGC) pour acquérir des biens et des services. Comme les offres à commandes, ce n'est pas un marché, et aucune des parties n'est légalement liée à la suite de la signature d'un arrangement en matière d'approvisionnement uniquement.

Les arrangements en matière d'approvisionnement comprennent un ensemble de conditions obligatoires prédéterminées qui s'appliquent aux demandes de soumissions et aux contrats subséquents. Ils permettent aux ministères clients d'inviter des entrepreneurs qui figurent dans un groupe de fournisseurs présélectionnés (répertoire de fournisseurs) à soumettre des propositions liées à des besoins précis.

Quand recourt-on à des arrangements en matière d'approvisionnement?

On recourt aux arrangements en matière d'approvisionnement lorsque l'on achète régulièrement les biens ou les services et lorsqu'une offre à commandes ne convient pas en raison de variables dans les commandes subséquentes (p. ex. lorsqu'on ne peut pas définir de manière adéquate le produit à l'avance). Les différents produits dont on a besoin sont achetés sur une base concurrentielle de manière ponctuelle, ce qui aboutit à l'adjudication d'un marché pour des biens.

Contrairement aux offres à commandes où le prix unitaire ou les rabais en pourcentage sont fixés pour la durée de la DOC (jusqu'à trois ans), dans un arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs entrent en concurrence lorsqu'il y a un besoin. De cette manière, on atténue les préoccupations des fournisseurs concernant l'établissement des prix à long terme.

Comment émet-on des arrangements en matière d'approvisionnement?

On émet des arrangements en matière d'approvisionnement suivant un processus de demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA). Les DAMA sont publiées sur achatsetventes.gc.ca, et les fournisseurs qui souhaitent pouvoir répondre aux demandes de soumissions conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement sont invités à présenter une proposition afin d'entrer dans la liste des fournisseurs présélectionnés, qui sert alors de répertoire de fournisseurs pour les achats effectués dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Seuls les fournisseurs qui ont été présélectionnés au moment du besoin peuvent présenter une soumission.

Types d'arrangements en matière d'approvisionnement

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Les arrangements en matière d'approvisionnement peuvent être conclus par des ministères ou des organismes à des fins d'utilisation nationale ou régionale. La portée géographique et les utilisateurs prévus sont normalement décrits dans l'arrangement en matière d'approvisionnement.

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Marchés découlant d'un arrangement en matière d'approvisionnement

Les ministères clients seront chargés de préparer des marchés dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement relatif à l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage.

En ce qui a trait aux besoins d'une valeur estimative de plus de 25200\$ et par conséquent assujettis aux accords commerciaux, un avis de projet de marché(APM) sera publié sur achatsetventes.gc.ca afin d'informer d'autres fournisseurs potentiels qu'ils peuvent être sélectionnés et de présenter une soumission pour les besoins à venir de l'arrangement en matière d'approvisionnement. L'APM n'autorise pas les soumissionnaires non sélectionnés à présenter une soumission pour des besoins actuels de l'arrangement en matière d'approvisionnement; il permet seulement aux entreprises d'être sélectionnées pour des besoins futurs de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Les arrangements en matière d'approvisionnement comprennent un ensemble de conditions prédéterminées qui s'appliquent aux demandes de soumissions et aux marchés subséquents. Seuls le besoin du ministère client, la quantité et le prix devront être définis.

Plafonds financiers

TPSGC établira le plafond monétaire du marché du ministère client, tel que défini dans l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Voici le plafond financier proposé dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement:

- A) pour les besoins particuliers dont la valeur estimée ne dépasse pas 500\$, l'utilisateur désigné peut émettre des demandes de soumissions à un (1)titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement ou plus dans la sous-catégorie visée. Ce plafond comprend la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée et les frais de livraison;
- B) pour les besoins particuliers dont la valeur estimée est comprise entre 500\$ et25200\$, l'utilisateur désigné doit émettre des demandes de soumissions à au moins trois (3) titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement dans la sous-catégorie visée. Ce plafond comprend la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée et les frais de livraison;
- C) pour les besoins particuliers dont la valeur estimée est comprise entre 25200\$ et 60000\$, l'utilisateur désigné peut émettre des demandes de soumissions à <u>TOUS</u> les titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement dans la sous-catégorie visée. L'utilisateur désigné devra aussi afficher un APM sur achatetventes.gc.ca pour tous les besoins répondant à ce critère pendant une période d'au moins dix (10)jours;

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation E60HN-14FSRE/A Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier $E60HN-14FSRE \\ hn334E60HN-14FSRE$

E) l'arrangement en matière d'approvisionnement ne peut pas être utilisé pour les besoins dont la valeur estimée dépasse 60000\$ (tout compris).

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

SECTIONB: Critères obligatoires et méthode d'évaluation

Les fournisseurs qui souhaitent participer à l'arrangement en matière d'approvisionnement de l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage seront invités à présenter une proposition afin d'être sélectionnés au préalable. Pour qu'un soumissionnaire soit présélectionné dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement, il doit répondre à tous les critères d'évaluation obligatoires suivants:

Critères obligatoires:

1) Un fournisseur doit être en mesure de fournir un minimum de 90% des produits de toutes les sous-catégories énumérées dans une(1) des trois(3)catégories principales, soit l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage.

Par exemple, il doit être en mesure de fournir 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de lutte contre les incendies (F-01, F-02, F-03, F-04, F-05 et F-06) ou 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de protection (S-01, S-02, S-03, S-04, S-05, S-06, S-07, S-08, S-08, S-09, S-10) ou 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de sauvetage (R-01, R-02, R-03 et F-04).

- 2) Le fournisseur doit donner un numéro de téléphone sans frais.
- 3) Le fournisseur doit avoir un site Web d'entreprise.
- 4) Le site Web du fournisseur doit être accessible en anglais et en français.
- 5) Le site Web du fournisseur doit être doté soit d'une «fonction de recherche de produit» en ligne (c.-à-d. un outil de recherche), soit d'hyperliens donnant accès à tous les catalogues de produits offerts en ligne. (Remarque: Les utilisateurs DOIVENT pouvoir faire des recherches afin d'afficher tous les produits offerts par l'entremise du site Web de l'entreprise.)
- 6) Le fournisseur doit avoir une représentation régionale physique dans au moins deux(2) des six(6)régions suivantes au Canada.
 - 1. Région du Pacifique (C.-B.)
 - 2. Région de l'Ouest (Alb., Sask. et Man.)
 - 3. Région de l'Ontario
 - 4. Région du Québec
 - 5. Région de la capitale nationale
 - 6. Région de l'Atlantique (N.-B., Î.-P.-É., N.-É., et T.-N.-L.)
- 7) Le fournisseur doit fournir le nom, l'adresse et les coordonnées de chaque personne responsable de chacune des régions où il souhaite être pris en considération. Les fournisseurs ne

Solicitation No. - N° de l'invitation E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

seront pris en considération pour l'attribution d'une offre à commandes que dans les régions où ils ont une représentation sur place.

- 8) Les fournisseurs doivent fournir une autorisation écrite de chaque fabricant proposé confirmant qu'ils sont autorisés à distribuer les lignes de produits de ce dernier pour chaque région indiquée dans le critère obligatoire6.
- 9) Les fournisseurs doivent satisfaire aux caractéristiques environnementales générales. Le soumissionnaire doit remplir le tableau suivant. Chaque soumissionnaire doit obligatoirement respecter au moins quatre critères des sept critères indiqués.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30% de matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Au moins 50% de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certificationISO14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

10) Pour répondre aux besoins en cas d'extrême urgence ou de catastrophe naturelle, le fournisseur doit fournir le nom, le titre et les coordonnées des personnes responsables du service

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

de vente et du soutien d'urgence 24heures sur24. Si l'organisation du fournisseur n'a aucune personne responsable de ces demandes, ce dernier peut fournir une ligne d'écoute téléphonique 24heures sur24.

Méthode d'évaluation

Pour qu'un soumissionnaire soit présélectionné dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement, il doit répondre aux dix (10) critères d'évaluation obligatoires suivants: dès que le processus d'évaluation est terminé et qu'il est établi que le fournisseur a respecté l'ensemble des 10 critères d'évaluation obligatoire, sa proposition sera jugée conforme et il sera sélectionné pour l'arrangement en matière d'approvisionnement de l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage dans la ou les régions où il est représenté. Cette sélection préalable permettra ensuite au fournisseur d'entrer en concurrence avec d'autres fournisseurs pour les besoins relatifs à l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage dans les régions où il possède des bureaux.

Les fournisseurs qui ne répondent pas aux 10critères d'évaluation obligatoires et les personnes qui ont raté la période de présélection initiale pourront réessayer ultérieurement de participer à l'arrangement en matière d'approvisionnement. Pour ce faire, ils devront respecter les 10critères obligatoires décrits à l'origine lors des périodes de présélection qui seront affichées sur achatsetventes.gc.ca à une date et une heure ultérieures.

E60HN-14FSRE/A

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SECTIONC: Catégories et sous-catégories

Avant de poursuivre le processus de renouvellement, TPSGC a examiné le contenu de l'annexeA qui fait partie du système actuel. Cet examen a abouti à de nouvelles versions de l'annexeA qui doit faire partie intégrante de la prochaine DAMA ou DOC.

TPSGC invite l'industrie à étudier l'annexeA pour lui fournir les noms des fabricants qui, à leur avis, devraient être modifiés, ajoutés à une sous-catégorie précise ou retirés de la liste. Pour chaque nouveau fabricant recommandé, nous demandons de fournir des renseignements à l'appui, comme une description de produit et l'adresse du site Web du fabricant afin de vérifier que ses activités sont conformes à l'objectif de l'arrangement en matière d'approvisionnement ou de l'offre à commandes. Afin d'appuyer l'initiative écologique de TPSGC, les catalogues de produits en papier ne seront pas acceptés.

Pour chaque sous-catégorie, il y a une description détaillée des produits sous chaque en-tête:

Par exemple:

	··
F-05	<u>Échelles</u>
	Échelles à sommet, échelles expansibles, échelles de secours, échelles en corde,
	échelles roulantes, échelles doubles, échelles télescopiques, vérin d'échelle,
	butoirs d'échelle, supports d'échelle, accessoires d'échelle.

Cette liste permet de définir les types de produit qui doivent être inclus dans la sous-catégorie. Si le produit offert par votre fabricant n'est pas répertorié dans cette description générale du produit, cela signifie qu'il n'entre pas dans cette sous-catégorie précise et que son inclusion ne devrait pas être suggérée.

À DÉFAUT DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS À L'APPUI DE TOUS LES NOUVEAUX FABRICANTS, LE FOURNISSEUR SERA CONSIDÉRÉ COMME NON CONFORME ET, PAR CONSÉQUENT, SES SUGGESTIONS SERONT REJETÉES.

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

Les catégories sont définies comme suit :

Catégories	Définition	
	Inclus	Exclus
Équipement de lutte contre	Sous-catégories énumérées à	Tous les vêtements cotés
les incendies	l'annexeA	pour service des incendies
F-01 à F-06		(ex. : casques, vestes,
		pantalons, gants, bottes),
		dispositifs avertisseurs
		d'incendie, détecteurs de
		fumée
Équipement de protection	Sous-catégories énumérées à	Tous les vêtements cotés
S-01 à S-10	l'annexeA	pour service des incendies
		(ex. : casques, vestes,
		pantalons, gants, bottes),
		combinaisons, trousses de
		premiers soins, écran
		solaire, chasse-moustiques
Équipement de sauvetage	Sous-catégories énumérées à	Tous les vêtements cotés
R-01 à R-04	l'annexeA	pour service des incendies
		(ex. : casques, vestes,
		pantalons, gants, bottes),
		combinaisons, chaussures,
		bottes

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Voici une liste des fabricants actuellement inclus dans l'annexeA du système d'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage. Chaque nouveau fabricant suggéré doit être clairement indiqué dans la colonne «Fabricants suggérés» de chaque sous-catégorie correspondante.

Aucun service ne sera inclus dans les arrangements en matière d'approvisionnement ou les offres à commandes subséquent(e)s.

Catégorie: Équipement de lutte contre les incendies (F-01 à F-06)

AnnexeA		
4210	L'équipement de lutte contre les incendies	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	comprend notamment :	
F-01	Tuyaux d'incendie, lances d'incendie, raccords de	
	tuyau, raccords à cames, couvercles et bouchons, raccords coudés, rampes pour tuyaux d'incendie,	
	enrouleurs de tuyaux, brides, crépines, vannes,	
	garnitures, manomètres, vérins, dévidoirs,	
	trousses de levage par coussin gonflable,	
	pieds-de-biche, haches et autres outils manuels	
	d'extraction et d'effraction, clés à bornes	
	d'incendie, seaux. Action	
	Akron	
	Angus	
	ARP Ltd.	
	Associated Fire Inc.	
	Buchannan	
	Class1	
	Dixon	
	Elkhart Brass	
	Genfir	
	Hasbra	
	Hastings Brass Ltd.	
	Intelagard	
	IRP	
	Key Fire Hose	
	Kochek Ltd.	
	Mercedes Textiles Ltd.	
	National Fire Equipment	
	National Foam	
	Niedner	
	Northline	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

_	POK Fire Fighting Equipment	
	Protek Fire Fighting Equipment	
	Pyrene Pyrene	
	Red Head Brass	
	Scotty FireFighter	
	Snap Tite Hose Inc.	
	Task Force Tips	
	United Fire Inc.	
	Wajax	
	WF Darley	
	Ziamatic	
	Ziamatic	
F-02	Pompes à incendie transportables Pompes à grand volume, pompes à moyen débit, pompes à haute pression, pompes à haute pression et haut volume, pompes d'épuisement,	<u>FABRICANTS SUGGÉRÉS</u>
	pompes flottantes, pompes dorsales, pompes manuelles, accessoires de pompe transportable.	
	Akron	
	B&A Mfg. Co.	
	CET	
	Hale	
	DARLEY	
	Hudson	
	John Deere Pumps Ltd.	
	Ottawa Brass	
	Peerless Pumps Ltd.	
	Reddy-Buffaloes Pumps	
	Thibeault Pumps Ltd.	
	Tohatsu Pumps Ltd.	
	TYCO Pumps	
	Waterous Pumps Ltd	
F-03	Mousse extinctrice et matériel Mousses de classe A, mousses de classe B,	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	agents moussants, lances à main et injecteurs, instruments d'essai de solution moussante, moniteurs, lances monitors principales pour mousse, lances à mousse aspirantes, chariots à mousse portables, postes à mousse.	
	3M	
	Akron	
	Angus	
	Ansul	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Chulch Lad

	Chubb Ltd.	
	Elkhart Brass Ltd.	
	Envirofoam Technologies	
	FireTrol	
	Genefir	
	Hastings Brass	
	Intelagard	
	Intern'l Fire & Gas	
	Mi-Cell	
	National Fire Equipment	
	National Foam Ltd.	
	Pinnacle	
	POK Fire Fighting Equipment	
	ProGear Ltd.	
	Protek Firefighting	
	Pyrene Ltd.	
	Scotty FireFighter	
	Touch N Seal	
	TYCO Ltd.	
F-04	Appareils d'essai de lances d'incendie	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Dispositif d'essai de sortie de lance,	
	débitmètre-manomètre portable, pompe pour	
	essai hydrostatique, cage à tuyaux, accessoires	
	d'essai pour tuyaux. Akron Brass	
	ANGUS	
	Areo-Fire	
	Delta Hydro Corp.	
	Dixon	
	Flamefighter Corporation	
	Global Fire Equipment (GFE)	
	Niedner	
	Rice Hydro Equipment	
	Steel Fire Equipment Ltd.	
	Triad Sales Ltd.	
F-05	Échelles	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Échelles à crochets (de faîte), échelles à coulisse, échelles de secours, échelles de corde, échelles roulantes, escabeaux doubles, échelles	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

	télescopiques, supports d'échafaudage sur échelle, tampons pour échelle, supports à	
	échelle, accessoires d'échelle	
	Alco-Lite Ladders Ltd.	
	Aluminium Ladder Company	
	Barber-Colman Ltd.	
	Carl Thibault inc.	
	Duo safety	
	Quikstep Foldable Products	
	Redden Equipment Ltd.	
	Safelines Ltd.	
	Steel Fire Equipment Ltd.	
	Ziamatic Inc.	
<u>F-06</u>	Extincteurs portatifs et matériel connexe	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Extincteur à eau, extincteur à mousse, extincteur à poudre chimique, extincteur à gaz carbonique, extincteur à liquide évaporant (agents propres sans halon), à halon, à produit chimique mouillant, extincteur de classe D, poudres, liquides, coffrets d'extincteur portatif, suspentes, supports et accessoires d'extincteurs. Amerex Corporation	
	Ansul Incorporated	
	Brady Canada	
	Diamond	
	Fire-Tek	
	Flag	
	Genfir	
	Herbert Williams Firefighting Equipment Ltd.	
	Kidde Canada (Pyrene/Angus)	
	Niedner	
	Ottawa Brass	
	Pyrochem	
	Steel Fire Equipment	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Catégorie: Équipement de protection (S-01 à S-10)

4240	Équipement de protection	FABRICANTS SUGGÉRÉS
S-01	Équipement de respiration et de détection	
	de gaz en espace clos	
	Respirateurs à adduction d'air, système de respirateur autonome auxiliaire, masques à air,	
	systèmes portables d'alimentation en air,	
	masque complet à surpression, respirateur à	
	adduction d'air constante, respirateur à	
	épuration et adduction d'air (Duo-twin), cagoule à adduction d'air, accessoires de canalisation à	
	débit constant, bouteilles d'air, systèmes de	
	communication (Voice Amplifier), masque de	
	respirateur avec filtres, masque anti-poussière,	
	combinaison jetable étanche aux gaz,	
	respirateurs épurateurs d'air, accessoires.	
	Matériel de détection de gaz, matériel d'essai	
	de qualité de l'air, appareils d'essai et de	
	détection de CO/C02, détecteurs de gaz	
	multiples, détecteurs de fumée. 3M	
	Aearo	
	AE Ralston Ltd.	
	Air Systems International	
	Allegro	
	American AirWorks	
	Avon ISI	
	Bilsom Ltd.	
	Biomarine Industries	
	Breathing Air Systems	
	Bullard Ltd.	
	Can-Sling	
	Capital Safety Group of Canada	
	Chase Ergonomics Ltd.	
	CMC Rescue	
	Compaire Ltd.	
	Dalloz	
	DBI Sala	
	Draegar	
	Emmet Corporation	
	Ergodyne	
	Georgia Steel Ltd.	
	Hammer Head Industries	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

	Industrial Scientific	
	J E Lortie inc.	
	Jordair Ltd.	
	L&R Mfg. Co.	
	Matisec Ltd.	
	Mechanics Wear	
	Miller Safety	
	Moldex Ltd.	
	MSA	
	North	
	Novacon	
	Obusforme Ltd.	
	Ocenco Inc.	
	Occupational Health Dynamics	
	OK-1 Products Ltd.	
	O-TWO Medical Technologies Inc.	
	PMI	
	Ralston Inc.	
	Safety Equipment America	
	Scott	
	SKC	
	Sperian	
	Supercan Industries	
	Survivair	
	Trident Compressors	
	TSI	
	Uvex Ltd.	
	Winsafe/ Fallsoft	
	Ziamatic	
<u>S-02</u>	Protection des mains	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Gants, mitaines et accessoires	
	3M	
	Air Boss International	
	Ansell	
	BCL	
	BDG	
	Decade	
	Dupont	
	Ergodyne	
	FSI NORTH	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

	Gander	
	Ganka	
	HexArmor	
	Impacto	
	Jomac	
	Kimberley Clark	
	Laurentide	
	Mapa Gloves	
	Marigold	
	Mechanix Wear	
	Microflex Corp.	
	National Safety Apparel	
	North Safety	
	Oberon	
	Perfect Fit	
	QRP	
	Ranpro	
	Salisbury	
	Sperian (Bacou-Dalloz)	
	Superior Glove Work Ltd.	
	Techtrade	
	Valeo	
	Viking	
	Wells Lamont	
<u>S-03</u>	Protection de la tête	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Couvre-chef et accessoires	
	Couvre-chef et accessoires 3M	
	3M	
	3M Action West Ltd.	
	3M Action West Ltd. Aearo	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd.	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard Cairns Ltd.	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard Cairns Ltd. Draeger	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard Cairns Ltd. Draeger ERB Products	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard Cairns Ltd. Draeger ERB Products Fibermetal	
	3M Action West Ltd. Aearo AGO Industries Belleville Protective Gear Bilsom Ltd. Bullard Cairns Ltd. Draeger ERB Products	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Helsafe Industries Ltd.	
	Jackson Safety	
	Kolder Canada Ltd.	
	Lakeland Fire	
	Lion Apparel Ltd.	
	MarMac Ltd.	
	MiCil Industries	
	Miller	
	MSA	
	Mustang Industries	
	National Safety Apparel	
	North	
	Pacific Helmets	
	Petzel	
	Quaker Safety Ltd.	
	Safeco Mfg. Co.	
	Safedesign Ltd.	
	Safety Express	
	Securitex	
	Sellstrom	
	Sperian, (Bacou Dalloz)	
	Steadfast Industries	
	Trellborg AB	
	Workrite	
S- 04	Protection auditive	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Serre-tête antibruit, bouchons et accessoires.	
	3M	
	Aearo	
	Aero	
	Bilsom Ltd.	
	Custom Protect Ear	
	Dalloz	
	Earmark Inc.	
	Elvex	
	Gateway Safety Ltd.	
	Howard Leight	
	Invisio	
	Moldex	
	MSA	
	Dalloz Safety	
	l .	<u> </u>

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE hn334E60HN-14FSRE

	Next Link Ltd.	
	Norhammer Ltd.	
	North Safety	
	Peltor	
	Sonomax Ltd.	
	Sordin	
	S.E.D. Design Ltd	
<u>S-05</u>	Rangement de sécurité	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Armoires, vestiaires, futs, barils, boîtes, trémies, remises, postes pour matières dangereuses, palettes de confinement de déversement, berceaux pour fûts, boîtes métalliques, seaux, contenants et accessoires.	
	CanRoss Eagle	
	Eagle	
	Enpac	
	Herbert Williams	
	JustRite	
	Loraday	
	North Safety	
	Quatrex	
	SPC Sorbent Products	
	Spilkleen	
	Universal Drum	
	Vidmar	
<u>S-06</u>	Signalisation	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Panneaux indicateurs, étiquettes, autocollants, cônes, vestes, fanions, rubans, barrières de sécurité, porte-panneaux, lampes pour diriger la circulation et accessoires.	
	3M	
	Accuform Signs	
	ALLEGRO	
	Botach Ltd.	
	Brady	
	Brightstar	
	CIL-ORION	
	Cyalume	
	Electric Flare Ltd.	
	Flexolite	
	Fulton Industries	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

	GDS Signs Ltd.	
	House of Kang Ltd.	
	Inter. Sew Right Ltd.	
	Jackson Safety	
	Koehler/Bright Star Ltd.	
	Mag-Lite Ltd.	
	Nite Ize Ind.	
	North Safety	
	Pack-A-Cone	
	Reflexite	
	Road Tech. Mfg. Co.	
	Rubbermaid	
	Seam	
	Signis	
	Stream Light Ltd.	
	Top Tape	
	Wasip	
<u>S-07</u>	Protection des yeux	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Lunettes de sécurité, lunettes à coques, masques, écrans, écrans de soudeur, coffrets et accessoires. 3M	
	Aearo	
	American All Safe	
	AO Safety	
	Bradley	
	Crews	
	Dalloz	
	E.S.S. Systems Inc.	
	Emergency First Aid Ltd.	
	Encon	
	Fendall Corp.	
	Fibermetal	
	Gateway Products Ltd.	
	Guardian Co. Ltd.	
	Haws	
	Kimberly Clark	
	MSA Kimberly Clark	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

	Pyramex	
	Speakman	
	Spectacles	
	Sperian	
	Talott	
<u>S-08</u>	Postes et bassins de lavage portables	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Douches de sécurité, douches oculaires et bassins portables et accessoires.	
	3M	
	Aearo	
	American All Safe	
	AO Safety	
	Bradley	
	Crews	
	Dalloz	
	E.S.S. Systems Inc.	
	Emergency First Aid Ltd.	
	Encon	
	Fendall Corp.	
	Fibermetal	
	Gateway Products Ltd.	
	Guardian Co. Ltd.	
	Haws	
	Kimberly Clark	
	MSA	
	North Safety	
	Prescription Safety	
	Pyramex	
	Speakman	
	Spectacles	
	Sperian	
	Talott	
	Quatrex Inc.	
	Ross Chemphamma Ltd.	
	Safetec	
	SPC Sorbent Products	
	Spill Kleen	
	SpillTech	
	Tennessee Mat	
	UltraTech International Inc.	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Vetter GMBH Ltd.	
<u>S-09</u>	Ventilateurs d'aération portables	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Hottes, soufflantes, ventilateurs avec cadre et de plancher, ventilateurs tambours orientables, conduits souples, filtres et écrans de ventilateur, ventilateurs et soufflantes pour espaces clos, brides d'admission et d'extraction, accessoires.	
	Air Systems Intern'l	
	Airking	
	Allegro	
	Bullard Mfg. Co. Ltd.	
	Canarm	
	Curtis Wright Ltd.	
	Dayton Motor	
	Echo Tools Ltd.	
	FSI North America	
	J. Neils Ent.	
	Leader Fan	
	Milwaukee Tools	
	Port-a-Cool	
	Qmark-Marley Industrial	
	RamFan Industries	
	Super Vac	
	T.A. Pelsue	
	Tempest	
	Unifire	
<u>S-10</u>	Éclairage	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	Trousses d'éclairage portables, jeux de lumières, balises, projecteurs, lampes de poche, phares, supports, lampes à main, de travail ou de dérangement, coffrets d'éclairage et accessoires. BK Botach Ltd. Black Hawk DURACELL ENERGIZER	
	Eveready Ltd.	
	Fulton Ltd.	
	Garrity	
	GE Lighting Canada	
	OL Lighting Canada	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Grace
Kohler/Brightstar
LIND Equipment Ltd.
Mag-Lite Ltd.
Pelican
Petzl Ltd.
Rayovac
Streamlight
Sunlite Safety products
UK Kenitics Ltd.

- S-01 Exclut tous les produits liées à l'équipement de bord (pilote), de plongée et médical.
- S-10 Exclus : appareils et lampes d'éclairage commerciaux, dispositifs permanents d'éclairage de secours, dispositifs d'éclairage d'issue, dispositifs intérieurs et extérieurs d'éclairage de sécurité, détecteurs de mouvement, etc.

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Catégorie: Équipement de protection (R-01 à R-04)

4240	Matériel de sauvetage	FABRICANTS SUGGÉRÉS
<u>R-01</u>	Alarmes pour pompier en détresse	
	Draeger	
	Grace	
	MSA	
	Scott	
<u>R-02</u>	Matériel de sauvetage et matériel d'instruction	<u>FABRICANTS SUGGÉRÉS</u>
	Planches dorsales, cordes, poulies, moufles, civières, trousse de halage pour sauvetage, matériel de gréage, baudriers, sangles, attelles, mousquetons, courroies, poignées d'ascension, sacs à corde, trousses de récupération, attelles, coupe-ceintures de sécurité, chaises d'évacuation, trépied, bossoirs et treuils pour espace clos, porte-outils et accessoires. Matériel d'instruction : mannequins, accessoires de simulation.	
	Air Systems Intern'l	
	AMBU	
	American Rescue Technology	
	Associated Fire	
	Atlantic Braids	
	Canada Cordage	
	Cancord Ltd.	
	Can-Sling Can-Sling	
	Carleton Rescue Ltd.	
	Charlies Horse	
	CMC Rescue Ltd.	
	Code 4 Fire & Rescue	
	Dalloz	
	DBI	
	Emergency First Aid Ltd.	
	Evac Chair	
	Ergo-Dyne	_
	Ferno	
	FSI North America	
	Holmatro	
	INTERNATIONAL STRETCHER SYSTEMS	
	Junkin	_

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

	Laerdal	
	Life-Safer Inc.	
	Lifesaving Society Inc. / ACTAR	
	Marsars	
	MSA	
	Medex	
	NASCO/SIMULAIDS	
	Niedner	
	Nike Hydraulics	
	Norleans Technologies	
	North	
	Petzl Inc.	
	PMI	
	Res-Q-Jack	
	Res-Q-Tech Ltd.	
	RN Mfg.	
	Safecross	
	Skedco Ltd.	
	Task Force Tips	
	UCL Ltd.	
	Wasip	
	Winsafe / Fallsoft	
R-03	Dispositif antichute	FABRICANTS SUGGÉRÉS
R-03	Dispositif antichute Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires.	FABRICANTS SUGGÉRÉS
<u>R-03</u>	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires.	FABRICANTS SUGGÉRÉS
R-03	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling	FABRICANTS SUGGÉRÉS
<u>R-03</u>	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling Capital Safety Group of Canada	FABRICANTS SUGGÉRÉS
R-03	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling Capital Safety Group of Canada Carleton Rescue Inc.	FABRICANTS SUGGÉRÉS
<u>R-03</u>	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling Capital Safety Group of Canada Carleton Rescue Inc.	FABRICANTS SUGGÉRÉS
R-03	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling Capital Safety Group of Canada Carleton Rescue Inc. CMC Rescue Ltd. Dalloz	FABRICANTS SUGGÉRÉS
R-03	Cordons d'assujettissement amortisseurs, ceinturons de sécurité, cordon d'arrêt, cordelette à outils, baudriers à l'épreuve des arcs, baudriers de sécurité complets, longes autorétractables, mousquetons autoverrouillants, attache avant, arrière et d'épaule, cordons de retenue, barres d'écartement, sangles/câbles de connexion, accessoires. Équipement d'escalade de poteau : ceintures, grimpettes et gaines de crampons, plaques de pied, coussins protecteurs, étuis, sangles de poteau et accessoires. Can-Sling Capital Safety Group of Canada Carleton Rescue Inc.	FABRICANTS SUGGÉRÉS

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

_	J.E. Lortie	
	Marsars	
	MSA	
	North	
	Petzl Inc.	
	PMI	
	Protecta	
	R.I.T. Rescue	
	Sellstrom	
	UCL Industries	
	Winsafe / Fallsoft	
	Yates	
R-04	Outils de désincarcération et trousses	FABRICANTS SUGGÉRÉS
	d'entretoises	
	Outils hydrauliques de sauvetage, pompes hydrauliques, appareils électriques et motorisés, pompes à main, têtes coupe-boulons, têtes d'écartement, têtes de bélier, têtes à outils combinés, clés, tuyaux et roues, mâchoires de sauvetage, lames/roues de découpage et accessoires de désincarcération.	
	Trousses d'entretoises, rallonges d'entretoise, base articulée, base rigide, régulateur d'entretoises, tuyaux pneumatiques, système d'étaiement déployable, ensembles monopode-poulies, marteau à contreventements, sacs de levage, coussins de levage, trousses de stabilisation de véhicules et accessoires.	
	American Rescue Technology	
	Curtis-Wright	
	Holmatro	
	Hurst Ltd.	
	Mechanix Wear	
	Paratech	
	Power Hawk	
	Rescue42	
	Res-Q-Jack	
	Res-Q Tech Ltd.	
	Team Equipment	
	TNT Rescue	
	Ziamatic Corp.	

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

SECTIOND: Questions des fournisseurs – Processus d'arrangement en matière d'approvisionnement proposé

<u>Remarque à l'intention de l'industrie</u>: Lorsque vous répondez aux questions suivantes, veuillez vous assurer de préciser la section pertinente (D) et le numéro de la question.

Processus

Question1: Après avoir pris connaissance des renseignements suivants concernant les offres à commandes, en comprenez-vous le fonctionnement? Dans le cas contraire, veuillez poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

Question2: Voyez-vous des raisons de pas pouvoir participer à un processus d'arrangement en matière d'approvisionnement? Dans l'affirmative, veuillez les expliquer.

Critères d'évaluation obligatoires

Question3: Le critère obligatoire suivant: «Doit fournir un minimum de 90% des produits de toutes les sous-catégories énumérées dans l'une (1) des trois (3)catégories principales: l'équipement de lutte contre les incendies, l'équipement de protection et l'équipement de sauvetage» est-il trop contraignant? Dans l'affirmative pourquoi?

Question4: Le critère obligatoire suivant: «Les fournisseurs doivent avoir une représentation régionale physique dans au moins deux(2) des six(6)régions suivantes au Canada» est-il trop contraignant? Dans l'affirmative, veuillez expliquer pourquoi.

Question5: Le critère obligatoire suivant: «doit obligatoirement respecter au moins quatre critères des sept critères indiqués» est-il trop contraignant? Dans l'affirmative, quels types de protocoles environnementaux avez-vous mis en place dans votre organisation?

Question6: Dans le cadre d'un arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs sont invités à suggérer de nouveaux fabricants et de nouvelles lignes de produits à la discrétion du responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Selon vous, combien de fois par an cette mise à jour devrait-elle être disponible?

Question7: Dans le cadre d'un futur arrangement en matière d'approvisionnement pour l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage, quelles sous-catégories supplémentaires parmi les catégories principales actuelles de l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage, l'État devrait-il, selon vous, envisager?

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Plafonds financiers

Question8: Que pensez-vous des plafonds financiers proposés?

De 0\$ à 500\$ = Le client doit demander à au moins un (1)titulaire d'arrangement en matière d'approvisionnement de présenter une soumission dans la sous-catégorie visée.

De 500\$ à 25200\$ = Le client doit demander à au moins trois (3)titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement de présenter une soumission dans la sous-catégorie visée.

De 26000\$ à 60000\$ = Le client doit demander à tous les titulaires d'arrangement en matière d'approvisionnement de présenter une soumission dans la sous-catégorie visée.

Question9: Le plafond de fournisseur unique de 500\$ par besoin est-il trop bas? Dans l'affirmative, veuillez indiquer pourquoi.

Question 10: En tant que fournisseur, préfèreriez-vous entrer en concurrence avec d'autres fournisseurs pour tous les besoins de moins de 500\$? Le plafond de fournisseur unique de 500\$ par besoin est-il raisonnable?

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SECTIONE: Présentation de l'entente actuelle concernant l'offre à commandes Contexte:

En quoi consistent les offres à commandes?

Une offre à commandes n'est pas un marché. C'est une offre d'un fournisseur potentiel qui s'engage à fournir des biens à des prix fixés à l'avance selon des modalités établies. Il n'y a pas de marché tant que le gouvernement n'a pas publié une «commande subséquente» à l'offre à commandes. Le gouvernement n'est pas tenu d'acquérir tout bien ou service tant qu'une commande subséquente n'est pas passée.

Quand recourt-on à des offres à commandes?

On recourt aux offres à commandes pour répondre à des besoins répétitifs dans les cas où les ministères et organismes commandent fréquemment les mêmes biens ou services. On peut aussi se servir des offres à commandes quand un ministère ou organisme prévoit avoir besoin de divers biens ou services dans un but précis, mais que la demande réelle n'est pas connue et que les livraisons doivent être faites au fur et à mesure des besoins.

Les offres à commandes conviennent le mieux aux biens ou aux services qu'on peut clairement définir pour permettre aux fournisseurs d'offrir des prix fermes.

Comment les offres à commandes sont-elles émises?

Le processus d'établissement d'une offre à commandes est assujetti aux politiques et aux procédures habituelles de passation des marchés (y compris aux procédures requises par les accords commerciaux). Les fournisseurs présentent une soumission pour les offres à commandes de la même manière qu'ils le font pour d'autres demandes de soumission.

Lorsqu'une offre à commandes est émise à une entreprise, celle-ci offre de fournir certains biens aux prix indiqués pendant une période définie. Un marché existe uniquement au moment où le gouvernement passe une commande subséquente dans le cadre d'une offre à commandes.

Types d'offres à commandes

TPSGC émet généralement cinq types d'offre à commandes. Le type d'offre à commandes utilisé dépend de la zone géographique touchée (par exemple, approvisionnement régional ou national) et du nombre de ministères ou d'organismes fédéraux visés. Pour le besoin relatif aux équipements de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage, TPSGC a émis une offre à commandes principale nationale(OCPN) utilisée par la plupart des ministères ou organismes partout au Canada (sauf les territoires visés par une entente sur des revendications territoriales globales).

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No - No du dossier

hn334E60HN-14FSRE

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Offre à commandes principale nationale pour l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage

En2011, TPSGC a émis une offre à commandes principale nationale(OCPN) pour l'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage. Cette OCPN durait un (1)an et comprenait deux (2) périodes d'option de douze (12) mois.

Méthode de sélection

Pour obtenir une offre à commandes, les fournisseurs devaient répondre à toutes les exigences obligatoires, et offrir le rabais en pourcentage le plus élevé sur la liste des prix de détail suggérés par le fabricant(PDSF) par fabricant et sous-catégorie.

Exigences obligatoires

Pour être admissibles à l'attribution d'une offre à commandes, les fournisseurs devaient répondre à TOUTES les exigences obligatoires suivantes:

Exigence obligatoire1: Les fournisseurs devaient fournir une copie de la plus récente liste commune des prix de détail suggérés par le fabricant(PDSF) au Canada au moment de la clôture des soumissions, pour chaque fabricant qu'ils proposaient.

Exigence obligatoire2: Les fournisseurs devaient fournir un document écrit par chaque fabricant les autorisant à vendre les produits dans l'ensemble du pays.

Exigence obligatoire3: Les fournisseurs devaient être capables de fournir au moins 90% des produits des fabricants dans au moins une (1) des vingt-quatre catégories (24) établies.

Exigence obligatoire4: Les fournisseurs devaient avoir un numéro de téléphone sans frais et un site Web.

Exigence obligatoire5: Les fournisseurs devaient fonder leurs pourcentages de rabais à partir de la même liste de prix de détail suggéré du fabricant (PDSF), liste prévue directement par les fabricants, à la date de clôture des soumissions.

Dans le cadre de l'évaluation de l'offre à commandes, la liste de prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) désignait toute liste de prix commune fournie directement par les fabricants, qu'elle soit publiée ou non. Il s'agissait du prix offert par le fabricant pour vendre de petites quantités directement aux consommateurs. Pour l'offre à commandes, tous les fournisseurs devaient fournir la même PDSF que du fabricant.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Évaluation financière

Si le fournisseur répondait à toutes les exigences obligatoires, son rabais en pourcentage par rapport à la PDSF commune était alors évalué. Les rabais en pourcentage étaient ensuite comparés par fabricant et par sous-catégorie et classés1, 2 ou 3, du rabais le plus élevé au plus faible. Les trois (3) premiers fournisseurs qui offraient le rabais en pourcentage le plus élevé étaient ensuite classés1, 2 et 3 et obtenaient une offre à commandes pour le fabricant en question dans une sous-catégorie donnée.

Structure de l'offre à commandes

L'OCPN porte sur trois (3) catégories principales d'équipement: contre les incendies, de protection et de sauvetage. Ces trois catégories sont divisées en 24 sous-catégories particulières: dans chaque sous-catégorie, il y a une liste de fabricants approuvés et trois titulaires d'offre à commandes correspondants classés 1, 2 et 3. Voici un exemple de système de classement.

ExempleA: Système de classement

Sous-catégorie: Équipement de lutte contre les incendies

Sous-catégorieF- 01: Tuyaux d'incendie	Fabricant Nom	1 ^{er} rang	2ºrang	3 ^e rang
	Acme Fire	EntrepriseA	EntrepriseB	EntrepriseC
	Hose Inc.	Moins 50%	Moins 40%	Moins 30%
	Beta Fire	EntrepriseB	EntrepriseC	EntrepriseA
	Hoses Int.	Moins 55%	Moins 50%	Moins 45 %
	Carter Fire	EntrepriseC	EntrepriseA	EntrepriseB
	Hoses Ltd.	Moins 20%	Moins 15%	Moins 10%

E60HN-14FSRE/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client E60HN-14FSRE File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Procédure de passation des commandes subséquentes

Lorsque le client a un besoin visant un fabricant précis, il communique avec le titulaire d'offre à commandes classé au premier rang pour ce fabricant et cette sous-catégorie particulière. Dans l'exempleB (voir ci-dessous), le client communiquerait avec l'entrepriseA, confirmant ainsi le prix et la livraison d'un tuyau de 50mètres auprès d'Acme Fire Hose Inc., car l'entrepriseA classée n°1 dans la sous-catégorieF-01 est Acme Fire Hose Inc. À l'examen et à l'acceptation de la proposition de prix par le client, une commande subséquente est passée auprès de l'entrepriseA.

ExempleB: Besoin du client et procédure de commande subséquente

Besoin du client: 50mètres de tuyau d'incendie Acme Fire Hose

Catégorie principale de l'OCPN: Équipement de lutte contre les incendies

Sous-catégorieF-01: Tuyaux d'incendie

Fabricant: Acme Fire Hose Inc: 1^{er} rang = EntrepriseA (rabais offert: 50%)

2º rang = EntrepriseB (rabais offert: 40%) 3º rang = EntrepriseC (rabais offert: 30%)

Le système de classement1, 2, 3 est conçu pour garantir une disponibilité des produits. Ainsi, si le fournisseur classé au premier rang ne peut pas répondre aux besoins du client (quantité insuffisante de produits disponibles, délai de livraison, etc.), ce dernier peut communiquer avec le fournisseur classé au deuxième rang. C'est à ce moment seulement que le fournisseur classé au deuxième rang, et éventuellement celui classé au troisième rang, font des affaires conformément à l'OCPN.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

$hn 334E60 HN\hbox{-}14FSRE$

SECTIONF: Modifications à l'offre à commandes proposée

Selon les commentaires reçus des ministères clients et des titulaires actuels d'offres à commandes, TPSGC propose d'apporter des changements à la structure actuelle de l'offre à commandes principale et nationale(OCPN), qui devrait permettre d'atténuer la confusion qu'éprouvent les clients et de simplifier le processus d'achat d'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage.

Voici une liste des changements possibles à l'actuelOCPN:

- 1) les critères obligatoires mieux définis;
- 2) l'élimination du système de classement;
- 3) les modifications à la mise à jour semestrielle des prix au détail suggérés par le fabricant(PDSF);
- 4) la structure de l'offre à commandes nationale;
- 5) l'introduction des «marques du fabricant».

Méthode de sélection

Pour obtenir une offre à commandes, les fournisseurs doivent satisfaire à toutes les exigences obligatoires, et offrir le rabais en pourcentage le plus élevé sur la liste des prix de détail suggérés par le fabricant(PDSF) par région, par fabricant et par sous-catégorie.

Critères obligatoires

Il doit y avoir au moins deux (2)offrants pour chacun des fabricants, par région et par sous-catégorie, pour que l'inclusion du fabricant dans l'OCPN soit envisagée. Pour être admissibles à l'attribution d'une offre à commandes, les fournisseurs doivent répondre à TOUS les critères obligatoires suivants:

Critère obligatoire1: Les fournisseurs doivent fournir une copie de la plus récente liste commune des prix de détail suggérés par le fabricant(PDSF) au Canada au moment de la clôture des soumissions, pour chaque fabricant qu'ils proposent.

Critère obligatoire2: Les fournisseurs doivent avoir une représentation régionale physique dans au moins deux(2) des six(6)régions suivantes au Canada. Aux fins de l'OCPN, la «représentation régionale physique» est définie comme possédant soit une succursale, un entrepôt ou un bureau avec au moins un(1)employé travaillant en permanence dans la région précisée.

- 1. Région du Pacifique(C.-B.)
- 2. Région de l'Ouest (Alb., Sask. et Man.)
- 3. Région de l'Ontario
- 4. Région du Québec

Solicitation No. - N° de l'invitation E60HN-14FSRE/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hn334

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 5. Région de la capitale nationale
- 6. Région de l'Atlantique (N.-B., Î.-P.-É., N.-É., et T.-N.-L.)

Critère obligatoire3: Les fournisseurs doivent fournir le nom, l'adresse et les coordonnées de chaque personne responsable de chacune des régions où ils souhaitent être pris en considération. Les fournisseurs ne seront pris en considération pour l'attribution d'une offre à commandes que dans les régions où ils ont une représentation sur place.

Critère obligatoire4: Les fournisseurs doivent fournir un document écrit par chaque fabricant, les autorisant à vendre les produits de ce dernier, dans chacune des régions.

Critère obligatoire5: Un fournisseur doit être en mesure de fournir un minimum de 90% des produits de toutes les sous-catégories énumérées dans une(1) des trois(3)catégories principales, soit l'équipement de lutte contre les incendies, l'équipement de protection et l'équipement de sauvetage, dans au moins deux(2)régions.

Par exemple, il doit être en mesure de fournir 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de lutte contre les incendies (F-01, F-02, F-03, F-04, F-05, F-06) dans au moins deux (2)régions ou 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de protection (S-01, S-02, S-03, S-04, S-05, S-06, S-07, S-08, S-09, S-10) dans au moins deux (2)régions ou 90% des produits de toutes les sous-catégories d'équipement de sauvetage (R-01, R-02, R-03, R-04) dans au moins deux (2)régions.

Critère obligatoire6: Le fournisseur doit fournir un numéro de téléphone sans frais et l'adresse d'un site Web.

Critère obligatoire7 : Le contenu du site Web du fournisseur doit être dans les deux langues officielles, le français et l'anglais.

Critère obligatoire8: Le site Web du fournisseur doit être doté soit d'une «fonction de recherche de produit» en ligne (c.-à-d. un outil de recherche), soit d'hyperliens donnant accès à tous les catalogues de produits offerts en ligne. (Remarque: Les utilisateurs DOIVENT pouvoir faire des recherches afin d'afficher tous les produits offerts par l'entremise du site Web de l'entreprise.)

Critère obligatoire9: Les fournisseurs doivent satisfaire aux caractéristiques environnementales générales. Le soumissionnaire doit remplir le tableau suivant. Chaque soumissionnaire doit obligatoirement respecter au moins quatre critères des sept critères indiqués.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez
	chaque
	critère
	respecté

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30% de matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Au moins 50% de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique. Elle possède une certificationISO14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

Critère obligatoire 10: Pour répondre aux besoins en cas d'extrême urgence ou de catastrophe naturelle, le fournisseur doit fournir le nom, le titre et les coordonnées des personnes responsables du service de vente et du soutien d'urgence 24 heures sur 24. Si l'organisation du fournisseur n'a aucune personne responsable de ces demandes, ce dernier peut fournir une ligne d'écoute téléphonique 24 heures sur 24.

Critère obligatoire11: Les fournisseurs doivent appliquer leurs rabais en pourcentage sur la même liste commune des prix(PDSF) au Canada que celle qui est fournie directement par le fabricant à tous les fournisseurs, au moment de la clôture des soumissions.

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Méthode d'évaluation

Pour recevoir une offre à commandes, le fournisseur doit satisfaire à <u>l'ensemble</u> des onze critères d'évaluation obligatoires. Une fois qu'il a été déterminé que le fournisseur répond à l'ensemble des 11 critères d'évaluation obligatoires, le rabais en pourcentage qu'il applique aux PDSF canadiens est alors évalué.

Il doit y avoir au moins deux (2)offrants pour chacun des fabricants, par région et par sous-catégorie, pour que l'inclusion du fabricant dans l'OCPN soit envisagée.

Le fournisseur offrant le meilleur rabais, par fabricant, par sous-catégorie et par région, sera recommandé pour l'attribution d'une offre à commandes. Afin d'être recommandé pour l'attribution d'une offre à commandes, il suffit que le fournisseur réponde aux exigences dans une (1) seule région.

Exemple: Sous-catégorieF-01: tuyaux d'incendie

	Titulaire d'OC Région du Pacifique (CB.)	Titulaire d'OC Région de l'Ouest (Alb., Sask. et Man.)	Titulaire d'OC Région de l'Ontario (Ont.)	Titulaire d'OC Région du Québec (Qc)	Titulaire d'OC Région de la capitale nationale (RCN)	Titulaire d'OC Région de l'Atlantique (NB., ÎPÉ., NÉ., et TNL.)
Nom du fabricant						
Acme Fire Hose Inc.	EntrepriseA Moins 50%	EntrepriseA Moins 50%	EntrepriseC Moins 30%	EntrepriseC Moins 30%	EntrepriseB Moins 28%	EntrepriseE Moins 25%

Dans l'exemple ci-dessus, l'entrepriseA deviendrait titulaire de l'offre à commandes pour Acme Fire HoseInc. dans les régions du Pacifique et de l'Ouest. Toutefois, l'entrepriseC deviendrait titulaire de l'OC pour Acme Fire Hose dans les régions de l'Ontario et du Québec. Pour sa part, l'entrepriseB deviendrait titulaire de l'OC pour Acme Fire Hose dans la région de la capitale nationale(RCN) tandis que l'entrepriseE serait titulaire de l'OC pour Acme Fire Hose dans la région de l'Atlantique.

Les titulaires d'une OC ne seraient autorisés à offrir leurs produits dans le cadre de l'OCPN que dans les régions visées par leur offre à commandes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Système de classement proposé

TPSGC propose de supprimer le système de classement1, 2 et 3 actuel, par fabricant et par sous-catégorie, et d'adopter une approche selon laquelle il n'y a qu'un seul et même titulaire d'OC par fabricant et par sous-catégorie.

Exemple: Modification au système de classement proposé

Catégorie principale: Équipement de lutte contre les incendies

Sous-catégorie	Nom du	Titulaire d'OC
F-01: Tuyaux	fabricant	
d'incendie		
	Acme Fire Hose	EntrepriseA
	Inc.	Moins 50%
	Beta Fire Hoses	EntrepriseB
	Int.	Moins 55%
	Carter Fire	Entreprise C
	Hoses Ltd.	Moins 20%

La modification proposée vise à éliminer la confusion qu'éprouvent les clients qui cherchent à déterminer correctement le bon titulaire d'offre à commandes pour les commandes subséquentes. Comme un (1)seul titulaire d'offre à commandes est précisé pour chaque fabricant, par sous-catégorie, le processus de commandes subséquentes est beaucoup plus simple et clair.

Mise à jour semestrielle desPDSF canadiens

Dans le cadre de l'OCPN actuelle, on demande aux titulaires d'OC de présenter, deux fois par année, des mises à jour des PDSF au responsable de l'offre à commandes aux fins d'examen et d'approbation. Pour qu'une liste de PDSF soit prise en considération, elle doit être fournie par les trois (3)titulaires d'offre à commandes retenus, par fabricant et par sous-catégorie. Ces trois (3)titulaires d'OC retenus doivent s'entendre sur les modifications proposées pour que la mise à jour des PDSF soit examinée par le responsable de l'offre à commandes. Le responsable de l'OC doit alors examiner chaque mise à jour des PDSF et déterminer si elle est raisonnable. Après avoir passé en revue les prix actuels des produits, en s'appuyant sur l'indice des prix à la consommation(IPC), le responsable de l'OC approuve ou rejette chaque mise à jour des PDSF proposée.

En ce qui concerne les modifications proposées au système de classement (voir ci-dessus), étant donné qu'il n'y aurait qu'un (1) seul titulaire d'OC par fabricant, par sous-catégorie, seul le titulaire de l'offre à commandes serait tenu de fournir des mises à jour des PDSF au responsable de l'offre à commandes aux fins d'examen et d'approbation. Cette nouvelle structure permettrait d'épargner du temps, d'éliminer les conflits entre les titulaires d'OC retenus, et de garantir que la liste des PDSF la plus récente est utilisée aussi bien par les titulaires d'OC que par les ministères clients.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

E60HN-14FSRE/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

Structure de l'offre à commandes nationale

Dans le cadre de l'OCPN actuelle, les titulaires d'offre à commandes sont tenus d'offrir leurs produits, frais d'expédition compris, dans toutes les régions du Canada, peu importe où ils sont établis au pays. Cette structure a engendré des problèmes dans le processus de commandes subséquentes puisque certains titulaires d'offre à commandes établis en régions ont refusé d'expédier leurs produits à certains endroits au pays en raison des coûts d'expédition exorbitants. Ce refus a entraîné une perte d'accessibilité aux produits de l'offre à commandes dans certaines régions du Canada.

TPSGC propose de passer d'un système national à un système régional. Dans le cadre du système proposé, les offres à commandes seraient attribuées à l'échelle régionale. Les offrants seraient tenus d'appliquer leur rabais à la liste de PDSF canadiens, par fabricant, par sous-catégorie et par région (les offrants devront avoir une représentation physique dans au moins(2) des six (6) régions du Canada). L'offrant proposant le meilleur rabais, dans la région, par fabricant et par sous-catégorie, recevrait ensuite une offre à commandes.

Exemple: Offrants titulaires d'une offre à commandes régionale

Catégorie principale: Équipement de lutte contre les incendies – Sous-catégorie F-01: Tuvaux d'incendie

Nom du fabricant	Titulaire d'OC Région du Pacifique	Titulaire d'OC Région de l'Ouest	Titulaire d'OC Région de l'Ontario	Titulaire d'OC Région du Québec	Titulaire d'OC Région de la capitale nationale	Titulaire d'OC Région de l'Atlantique
Acme Fire	EntrepriseA	EntrepriseB	EntrepriseC	EntrepriseD	EntrepriseE	EntrepriseD
HoseInc.	Moins 50%	Moins 47%	Moins 45%	Moins 55%	Moins 47%	Moins 55%
Beta Fire	EntrepriseB	EntrepriseC	EntrepriseC	EntrepriseC	EntrepriseC	EntrepriseC
Hoses Int.	Moins 55%	Moins 50%	Moins 45%	Moins 45%	Moins 45%	Moins 55%
Carter Fire Hoses Ltd.	EntrepriseC Moins 20%	EntrepriseA Moins 15%	EntrepriseB Moins 10%	EntrepriseA Moins 35%	EntrepriseA Moins 65%	EntrepriseF Moins 45%

Comme dans l'exemple précédent, l'entrepriseA offre le meilleur rabais en pourcentage (moins 50%) dans la sous-catégorie F-01: Tuyaux d'incendie, pour Acme Fire Hose Inc. dans la région du Pacifique. L'entrepriseA ne serait alors autorisée à fournir des produits du fabricant Acme Fire Hose Inc., frais d'expédition compris, que dans la région du Pacifique. S'il y avait un besoin pour les produits d'Acme Fire Hose Inc. dans la région de la capitale nationale(RCN), la commande subséquente serait alors acheminée à l'entrepriseE, qui est titulaire de l'OC pour Acme Fire Hose Inc. dans la RCN, avec un rabais de moins 47%.

Les titulaires d'offre à commandes ne seraient autorisés à fournir des produits que dans les régions visées par leur offre à commandes.

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

E60HN-14FSRE

Introduction des «marques du fabricant»

Afin de veiller à ce que le processus soit concurrentiel, et de répondre aux exigences du système de classement1, 2 et3, l'OCPN précédente exigeait qu'un minimum de troisoffres conformes par fabricant soit faites à TPSGC, aux fins d'inclusion dans l'OCPN. Malheureusement, en raison de cette exigence obligatoire, le Canada ne pouvait profiter des économies pouvant être réalisées sur les «marques du fabricant» des distributeurs. Étant donné que les marques de ce type sont exclusivement distribuées par le propriétaire de la marque, l'exigence relative au minimum de trois offres conformes ne pouvait pas être satisfaite.

Toutefois, comme TPSGC propose de supprimer le système de classement, on peut maintenant envisager d'inclure les marques du fabricant. Dans le cadre du changement proposé, durant l'étape de demande d'offre à commandes(DOC), les offrants seraient encouragés à fournir les noms et la description des marques du fabricant qu'ils souhaitent inclure, y compris l'endroit où elles devraient être incluses dans l'annexeA. Cette information serait ensuite examinée par TPSGC pour s'assurer que les marques du fabricant respectent les objectifs de l'offre à commandes proposée.

Voici une ventilation de la manière dont fonctionnerait l'inclusion proposée des «marques du fabricant»:

Selon la structure proposée ci-dessus, durant l'étape de la DOC, les offrants seraient tenus de fournir leur rabais sur la liste des PDSF, par fabricant, par sous-catégorie et par région (les offrants devront avoir une représentation physique dans au moins(2) des six (6)régions du Canada). L'offrant proposant le meilleur rabais, dans la région, par fabricant et par sous-catégorie, recevrait ensuite une offre à commandes.

Exemple: A

Catégorie principale: Équipement de lutte contre les incendies

Sous-catégorie F-01A: Tuyaux d'incendie

	Tuyaux d'incendie: la limite des commandes subséquentes est de 60000\$	Titulaire d'OC Région de l'Ontario	
	Fabricant		
F-01A	Acme Fire HoseInc.	EntrepriseA	
		Moins 50%	
	Beta Fire Hoses Int.	EntrepriseB	
		Moins 55%	
	Carter Fire Hoses Ltd.	EntrepriseC	
		Moins 20%	

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

En plus d'appliquer leurs rabais normaux aux PDSF canadiens, les offrants seraient invités à inclure une copie de leur propre liste de PDSF canadiens pour les «marques du fabricant», ainsi que les rabais en pourcentage qui leur sont associés.

TPSGC inclurait alors, à l'annexeA, par sous-catégorie, une section distincte pour les marques du fabricant approuvées, avec la liste des fabricants approuvée. Le fournisseur retenu pour une sous-catégorie donnée, par région, serait autorisé à fournir sa marque du fabricant, pour cette sous-catégorie, avec une limite de commande subséquente réduite.

Exemple: B

Catégorie principale: Équipement de lutte contre les incendies

Sous-catégorie F-01: Tuyaux d'incendie

	Tuyaux d'incendie: la limite des commandes subséquentes est de 60000\$	Titulaire d'OC Région de l'Ontario
	Fabricant	
F-01A	Acme Fire HoseInc.	EntrepriseA Moins 50%
	Beta Fire Hoses Int.	EntrepriseB Moins 55%
	Carter Fire Hoses Ltd.	EntrepriseC Moins 20%
	Tuyaux d'incendie: Marques du fabricant: la limite des commandes subséquentes est de 5000\$	
	Fabricant	
F-01B	«Tuyau robuste» de l'entrepriseA	EntrepriseA Moins 50%
	«Meilleur tuyau» de l'entrepriseB	EntrepriseB Moins 70%
	«Tuyau suprême» de l'entrepriseC	EntrepriseC Moins 30%

Toutefois, comme dans l'exemple précédent, la limite de commande subséquente pour les marques du fabricant passerait de 60000\$ à 5000\$ par commande subséquente. Comme les produits de marques du fabricant sont achetés selon un processus non concurrentiel, la limite de commandes subséquentes diminue.

E60HN-14FSRE/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

hn334E60HN-14FSRE

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Limites des commandes subséquentes

- A) Pour les fabricants réguliers (p. ex. F-01A) qui figurent à l'annexeA, la limite des commandes subséquentes est de 60000\$
- B) Pour les fabricants de «marques du fabricant» (p. ex. F-01B), qui figurent à l'annexeA, la limite des commandes subséquentes est de 5000\$.

Pour un besoin donné, une commande subséquente à l'offre à commandes ne doit pas dépasser 60000\$, y compris toutes les taxes applicables.

Individuellement, les produits de «marque du fabricant» établis dans l'OC avec ou sans «produits réguliers offerts par le fabricant» peuvent être achetés sans dépasser la valeur maximale de 5000\$, y compris toutes les taxes applicables, à condition que la limite de 60000\$ pour un besoin ponctuel ne soit pas dépassée.

L'achat de produits de «marque du fabricant» sera autorisé à condition que la valeur ne dépasse pas 100% de la valeur totale avant taxes de tous les produits, tant que la limite de 60000\$ pour un besoin ponctuel n'est pas dépassée. La valeur totale d'un besoin ponctuel est la somme de tous les «produits réguliers du fabricant» et de tous les produits de «marque du fabricant» figurant dans l'OC, qui doivent être achetés dans le cadre de l'OC d'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage, y compris toutes les taxes applicables.

E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-14FSRE

File No. - N° du dossier hn334E60HN-14FSRE

SECTIONG: Questions du fournisseur – Offre à commandes

Remarque à l'intention de l'industrie: Lorsque vous répondez aux questions suivantes, veuillez vous assurer de préciser la section correspondante(G) et le numéro de la question.

Question1: Après avoir pris connaissance des renseignements suivants concernant les offres à commandes, en comprenez-vous le fonctionnement? Dans le cas contraire, veuillez poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

Question2: Les exigences obligatoires proposées ci-dessus pour les offres à commandes sont-elles trop contraignantes? Dans l'affirmative, veuillez préciser les exigences obligatoires qui, selon vous, sont excessives et expliquer pourquoi.

Question3: Y a-t-il des raisons pour lesquelles vous croyez ne pas être en mesure de participer à un processus d'offre à commandes, quelles que soient les modifications proposées? Dans l'affirmative, veuillez les préciser.

Question4: Prévoyez-vous que la suppression proposée du système de classement1, 2 et3 entraînera des problèmes? Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions.

Question5: Que pensez-vous des modifications proposées au mécanisme de mise à jour semestrielle des PDSF?

Question6: Prévoyez-vous que les modifications proposées au mécanisme de mise à jour semestrielle des PDSF entraîneront des problèmes? Dans l'affirmative, veuillez expliquer pourquoi.

Question7: Que pensez-vous de la transition proposée de l'offre à commandes nationale, à l'offre à commandes régionale?

Question8: Une structure régionale(OCPR) vous permettrait-elle d'offrir un rabais en pourcentage plus concurrentiel sur les PDSF compte tenu du fait que les produits seraient principalement expédiés dans la région?

Question9: Que pensez-vous de la proposition d'inclure les marques du fabricant? Prévoyez-vous des difficultés liées à cette inclusion?

Question 10: Après avoir examiné attentivement tous les renseignements contenus dans les sections intitulées «Présentation du processus d'arrangement en matière d'approvisionnement» et «Modifications à l'offre à commandes proposée»:

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation E60HN-14FSRE/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

E60HN-14FSRE

hn334E60HN-14FSRE

A) quelle proposition, selon vous, convient le mieux à l'achat d'équipement de lutte contre les incendies, de protection et de sauvetage par le gouvernement fédéral?

B) du point de vue des fournisseurs, quelle proposition serait la plus facile à gérer?